

Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 30 au 23 mai 2012

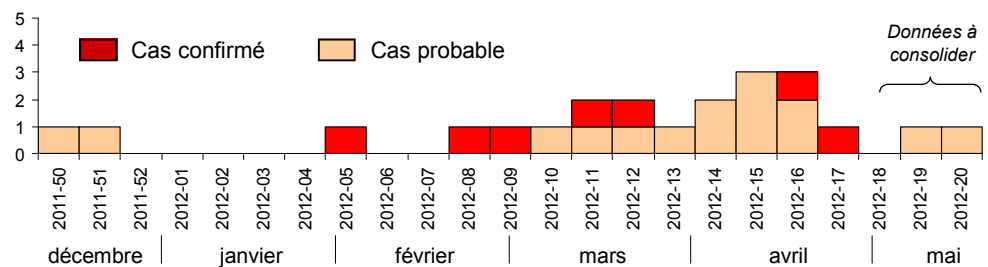
Situation épidémiologique au 23 mai 2012

Au cours des deux dernières semaines, deux cas probables de dengue ont été identifiés sur l'île. Au total, **22 cas autochtones de dengue** ont été détectés depuis le début de l'année, dont 7 cas confirmés et 15 cas probables.

| Evolution temporelle |

L'augmentation du nombre de cas de dengue observée au cours du mois d'avril ne semble pas poursuivre. En effet, seuls trois cas ont été détectés durant le mois de mai. Néanmoins, la survenue récente de deux nouveaux cas probables suggère la persistance d'une circulation virale sur l'île. De plus, étant donné le délai parfois important entre la survenue des symptômes et la confirmation biologique, les données des deux dernières semaines peuvent être amenées à évoluer.

| Figure 1 | Répartition des cas autochtones de dengue en fonction de la date de début des signes, la Réunion (n=22).



| Répartition géographique |

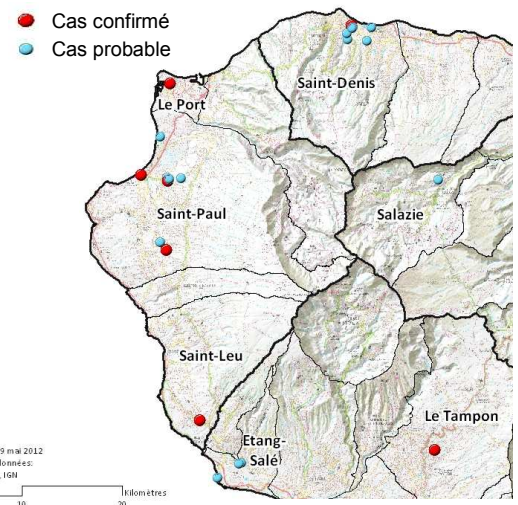
La Figure 2 présente la répartition géographique des cas confirmés (n=7) et probables (n=15).

Les deux cas survenus au cours de la semaine dernière résident sur Saint Denis, dans un secteur où plusieurs cas probables et confirmés avaient précédemment été détectés.

Saint Denis et Saint Paul restent les deux communes les plus touchées, avec respectivement 7 et 8 cas. Des cas groupés ou isolés ont également été mis en évidence à l'Etang Salé, à Saint Leu, au Tampon et à Salazie.

La dispersion géographique des cas suggère une circulation à bas bruit du virus dans différents secteurs géographiques de l'île.

| Figure 2 | Répartition géographique des cas autochtones de dengue, la Réunion (n=22).



| Caractéristiques des patients et des formes observées |

Les 22 cas sont âgés en moyenne de 38,6 ans (minimum : 2 ans - max : 86 ans) et plus de la moitié sont des femmes (n=14 soit 64%).

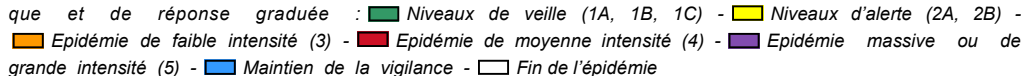
Quatre d'entre eux ont été hospitalisés, sans pour autant présenter une forme sévère de la maladie.

Deux sérotypes distincts ont été identifiés parmi les cas confirmés : le DENV-1 (n=2) et le DENV-3 (n=3). Néanmoins, il est difficile de savoir si ces deux sérotypes co-circulent toujours étant donné qu'aucun typage n'a pu être réalisé depuis fin avril.

Analyse de la situation épidémiologique :

L'intensification de la circulation virale observée au cours du mois dernier ne semble pas se poursuivre. Néanmoins la survenue récente de deux nouveaux cas montre la persistance de celle-ci et la vigilance doit donc être maintenue.

Maintien du niveau d'alerte 2B* : « Identification de plusieurs regroupements de cas autochtones distincts géographiquement ».

* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée :  Niveaux de veille (1A, 1B, 1C) - Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like :

- 1 Prescrire une confirmation biologique chikungunya et dengue (cf. liens utiles) ;
- 2 Rechercher d'éventuels signes d'alertes et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition ;
- 3 Traiter les douleurs et la fièvre par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

Devant un cas confirmé, une suspicion de cas groupés ou un cas cliniquement très évocateur :

Signaler l'événement à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Une investigation épidémiologique et des mesures de prévention et de contrôle seront immédiatement mises en place. *Le dengue et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire.*

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion

Tel : 02 62 93 94 15
Fax : 02 62 93 94 56
ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

- 1 Lutter contre le moustique en éliminant les lieux de ponte (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner la prolifération du moustique et se protéger des maladies qu'il peut transmettre.
- 2 Se protéger des piqûres en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs et en dormant sous une moustiquaire. Penser également à se protéger quand on est malade afin de limiter le risque de contaminer sa famille et son entourage.
- 3 Consulter immédiatement son médecin traitant en cas d'apparition de symptômes : fièvre, frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux.

Remerciements : agents de la lutte anti-vectorielle (LAV) de l'ARS océan Indien (ARS OI), laboratoires privés et hospitaliers de l'île (CHU-FG et CHU-GHSR), laboratoires d'analyses biologiques et médicales de métropole, médecins de ville et hospitaliers, CNR des arbovirus (IMTSSA).

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ars-oi-cire@ars.sante.fr

Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

Points clés

- 22 cas autochtones
- Situation épidémiologique stable
- Maintien du niveau d'alerte 2B

Liens utiles

- Le point sur la dengue
http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf
- Fiches de déclaration
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do
- Bulletin du GIP LAV Réunion
<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Lutte-anti-vectorielle.120207.0.html>

Directeur de la publication : Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteur en chef : Laurent Filleul, Coordonnateur de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :
Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Sophie Larrieu
Tinne Lernout
Isabelle Mathieu
Julien Raslan Loubatie
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 60050
97408 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57